

Extrait du Association PREV-HERAULT

<http://www.prev-herault.org>

# L'Hérault du jour du 23 mars 2007

- ACTUALITES - Du coté des médias -

Date de mise en ligne : vendredi 23 mars 2007

**Description :**

Cent-Fonts. Le non-lieu contesté

---

Copyright © Association PREV-HERAULT

Tous droits réservés

---

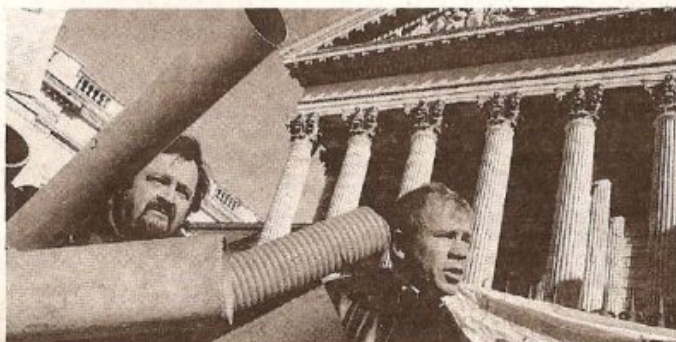
**Cent-Fonts.** Des militants de la PREVHE étaient cités hier devant la chambre d'instruction de la cours d'appel de Montpellier par le Département.

## Le non-lieu contesté

■ MM. Fonzes, Machetel et Segala, de l'association pour la Protection des ressources en eau de la vallée de l'Hérault (PREVHE) avaient obtenu un non-lieu lors du 1er jugement, pour avoir pénétré dans la grotte des Cent-Fonts afin d'y mesurer les effets des pompages. Le conseil général attaquait ces 3 personnes au pénal, accusées de mise en danger d'autrui, vol (un « fil d'Ariane », un tuyau...) et effraction. Le recours en référé de la PREVHE devant le tribunal administratif, bien que perdu, avait néanmoins retardé les travaux. Cette affaire au pénal, collatérale, n'arrête pas le pompage. L'association est toujours en attente du recours sur le fond. « L'eau n'est pas une marchan-

disé, martèle P.Machetel, président de la PREVHE et candidat de Cap 21 aux législatives face à A.Vezinhet, président du Département, le respect de la démocratie et de la participation des citoyens ne peut être mis à coupe réglée pour des ambitions politiques. »

C.Dumont, avocat de la PREVHE, insistait sur l'abus de droit à engager une procédure -justifiée sur le plan administratif- au pénal : « C'est de l'acharnement procédural. On fait passer ces personnes pour des voyous ! On encombre les tribunaux et le fond de l'affaire n'est toujours pas jugé. » Selon lui, l'affaire se clôt ici : « Le Département ne peut aller ensuite qu'en cassation. »



L'association voulait rendre ficelle et tuyau au CG, « qui semble tant y tenir. »

Au sortir de l'audience, C.Dumont lâchait : « L'avocat général elle-même -le Parquet- a requis la confirmation de l'ordon-

nance de non-lieu. Je suis confiant. » Délibéré le jeudi 26 avril 2007.

FV